

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
COLLÈGES ET LYCÉES :
LES PROFESSEURS
MANIFESTENT
POUR OBTENIR PLUS
D'HEURES

Actu page 6

Les futurs médecins seront formés dans la nouvelle maison de santé

Dossier page 2

Une maison de santé pluridisciplinaire universitaire va ouvrir l'année prochaine à Montigny-le-Bretonneux. Des étudiants en médecine y seront formés au métier de médecin généraliste.



PLAISIR
Au Valibout, la guerre est déclarée contre les auteurs de dépôts sauvages

Actu page 4

MAUREPAS

Peu utilisée, la navette des hameaux a cessé de circuler **Page 4**

ÉLANCOURT

Les employés de la CRMA obtiennent une meilleure augmentation **Page 7**

COIGNIÈRES

Un nouveau service emploi pour faire baisser le chômage **Page 9**

PLAISIR

Découverte d'une fontaine enfouie dans le jardin de la mairie **Page 9**

FAITS DIVERS

Arrêté à Coignières après avoir tiré sur un camarade **Page 11**

SPORT

Boxe : privé de titre européen, Marvin Petit dénonce « un gros vol » **Page 12**

CULTURE

Trappes : avec Luc Langevin, la magie du futur s'invite à la Merise **Page 14**

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
LE BRUIT DES
TRANSPORTS IMPACTE
LA SANTÉ DES
SAINT-QUENTINOIS

Actu page 6



MAUREPAS

Le square de Ré rénové d'ici l'automne

Actu page 7



TRAPPES

Cafards, insalubrité et rats ponctuent la visite du conseiller régional

Actu page 8



Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Les futurs médecins seront formés dans la nouvelle maison de santé

► DAMIEN GUIMIER



La future maison de santé pluridisciplinaire universitaire accueillera à terme une vingtaine de professionnels de santé.

Après une période de travaux, l'ancienne école Prévert va devenir une Maison de santé pluridisciplinaire universitaire (MSPU) dans près d'un an. A terme, ce sont une vingtaine de professionnels de santé qui y exerceront. Si des maisons de santé voient régulièrement le jour en France le premier ministre a même annoncé la semaine dernière son souhait que cela devienne « la norme » la particularité du projet ignymontain réside dans le terme « universitaire ». En effet, cette MSPU formera des doctorants à la profession de médecin généraliste, dans le cadre de leurs études, en leur permettant d'y exercer. La municipalité mise sur cet aspect de la structure pour permettre de maintenir un nombre suffisant de généralistes sur la commune.

Les travaux d'aménagement doivent démarrer à la fin du premier semestre 2019 et vont être financés

« Montigny ne fait pas partie de ce qu'on a l'habitude d'appeler les déserts médicaux, mais prévoir l'avenir fait partie de nos missions », avait souligné Jean-Luc Ourgaud (DVD), maire de la commune, lorsqu'il avait mentionné le projet de MSPU pendant ses vœux en janvier. Ainsi, l'ancienne école Prévert, qui doit être réaménagée avec notamment la création d'un nouvel étage, regroupera à terme une vingtaine de professionnels de santé.

« Maintenir une offre de soins proportionnée »

La structure comptera « neuf médecins généralistes, deux psychologues, deux diététiciennes, trois infirmières diplômées d'État, un kinésithérapeute, un orthophoniste, un podologue, deux sages-femmes et on aura deux cabinets pour les internes avec salles de soins », énumère Jean-Luc Ourgaud, rencontré la semaine dernière à ce sujet. Si la quasi-intégralité de ces

mairie insiste d'emblée est l'aspect formation des futurs médecins généralistes. « La particularité de celle de Montigny, c'est qu'elle est universitaire, avec un partenariat en cours de finalisation avec l'université de santé Simone Veil (qui fait partie de l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Ndlr) », relève-t-il, précisant qu'un tel partenariat est « l'un des premiers au niveau national ».

Ce partenariat permettra « de former, dans le cadre de leur cursus universitaire, des étudiants à la profession de médecin : des jeunes doctorants viendront exercer dans cette maison », poursuit le premier magistrat. Ce dernier estime que cela leur permettra de « venir travailler dans un milieu concret et réel, en dehors des études » et y voit également un avantage pour la commune : « Ce sera l'assurance d'avoir des nouveaux médecins pour compenser les nombreux départs en retraite qu'il y a aujourd'hui sur le territoire. »

Dans l'entourage du maire, on précise que pour faciliter cet aspect formation, l'AM3V cherche des professionnels de santé qui ont également la casquette d'enseignant dans le recrutement des praticiens manquants, « afin qu'ils soient à même d'accueillir un universitaire ou un doctorant sur sa période de formation ». Ce qui est déjà le cas de plusieurs des médecins membres de l'Amicale des médecins des trois villages.

Dans une interview donné en 2013 à 78actu, alors président de l'AM3V, le docteur Alain Jami, médecin généraliste à Montigny-le-Bretonneux et directeur du département de

La municipalité va réaménager une partie de l'ancienne école Prévert pour la transformer en maison de santé pluridisciplinaire universitaire. Des étudiants en médecine y seront formés au métier de médecin généraliste.

médecine générale de l'UVSQ, œuvrait déjà pour l'ouverture d'une maison de santé universitaire en réponse à la pénurie menaçante de médecins généralistes. Il expliquait à l'époque qu'une telle structure permettrait aux jeunes étudiants en médecine d'être « en contact avec différentes spécialités ». Et ajoutait : « Ils s'immergent pleinement dans le quotidien du médecin, créent des liens avec les patients et peuvent ainsi plus facilement envisager de s'installer à leur compte. »

Pour permettre la création de la MSPU, une partie de l'ancienne école Prévert va donc devoir être restructurée. Pour la commune, le coût des travaux est évalué à « 2,45 millions d'euros », dont un financement de l'agglomération de « 800 000 euros », et de l'Agence régionale de santé (ARS) « à hauteur de 200 000 euros », détaille Jean-Luc Ourgaud.

Les doctorants « s'immergent pleinement dans le quotidien du médecin »

« Des travaux d'envergure vont être faits à l'intérieur, parce que les locaux

locaux qui ont été sollicités, l'idée est de créer un étage », précise ce dernier. Les travaux permettront également de rendre l'établissement accessible aux personnes à mobilité réduite, et prennent en compte les questions de mobilité. « Sur le budget, il y a 150 000 euros prévus pour refaire toute la voirie et le stationnement autour du bâtiment, précise la Ville, même si en termes de transports en commun, c'est bien desservi. »

Livraison prévue à la « fin du premier semestre 2019 »

Les travaux d'aménagement sont prévus pour démarrer à la « fin du premier semestre 2019, avec une date prévisionnelle d'ouverture au cours du premier semestre 2020 », prévoit le premier magistrat. Une fois le bâtiment livré, les médecins s'occuperont de s'installer et de financer leur matériel. « Nous, on ne fait que l'infrastructure, après ce sont les médecins qui vont eux-mêmes aménager leurs propres cabinets : le mobilier qu'il y aura dedans, les tables de soins, les plans de travail, tout ce qui est leur propre mobilier médical, c'est eux qui se le financent », détaille un collaborateur du maire.



Un partenariat doit être signé avec l'université des sciences de la santé ignymontaine pour permettre à des étudiants d'être formés dans la maison de santé, qui verra le jour à la place de l'école Prévert.

correspondent aux classes qu'il y avait auparavant, indique le maire ignymontain. Pour donner une image, on va garder la coque et refaire tout l'intérieur pour l'adapter aux besoins des professions médicales. » Un collaborateur du maire ajoute qu'une partie du budget sera consacrée à la création d'un plancher.

« Aujourd'hui, on a une hauteur de plafond qui est assez importante du fait de l'architecture de l'école, mais pour pouvoir satisfaire la demande des médecins et y mettre l'ensemble des

Une partie de l'ancienne école Prévert accueille également les locaux de la police municipale, la boutique alimentaire, ainsi que la maison médicale de garde, qui ne changeront pas d'emplacement et « continueront de fonctionner de la même manière », précise le maire. Avec la maison médicale de garde et la future MSPU situées à quelques mètres, Jean-Luc Ourgaud estime que cela permettra de former « un pôle de santé » bien identifié et « bien localisé dans le cœur de Montigny ». ■

« Ce sera l'assurance d'avoir des nouveaux médecins pour compenser les nombreux départs en retraite qu'il y a aujourd'hui sur le territoire », estime le maire de Montigny-le-Bretonneux.

par la mairie pour un budget total de 2,45 millions d'euros, dont un million subventionné. Du côté des praticiens, le projet est porté par l'Amicale des médecins des trois villages (AM3V, regroupe des médecins de Montigny-le-Bretonneux, Voisins-le-Bretonneux et Guyancourt), qui avait lancé l'idée d'une MSPU à Montigny il y a maintenant près de cinq ans d'après un article de 78actu paru fin 2013.

professionnels de santé a déjà rejoint le projet et provient des alentours, les podologues, orthophonistes et kinésithérapeutes sont en train d'être trouvés d'après l'entourage du maire. « L'objectif est de maintenir une offre de soins proportionnée par rapport aux besoins des habitants de Montigny », résume l'édile.

Mais en évoquant ce projet de maison de santé, le point sur lequel le

WATELET T.P.



- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- Sols industriels
- construction et entretien des routes
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Equipement urbains
- Terrassements, voiries, enrobés

N'hésitez pas à nous contacter, nous étudierons ensemble vos besoins et nous vous proposerons une solution adaptée

WATELET T.P. 

73, rue des Pêchers - 78370 PLAISIR

Tél.: 01 30 14 18 18 - Fax : 01 34 60 46 02 - e-mail : plaisir@watelet-tp.fr

www.watelet-tp.com

PLAISIR

Au Valibout, la guerre est déclarée contre les auteurs de dépôts sauvages

Après un énième dépôt de gravats de chantier au Valibout, la Ville invite les habitants des différents quartiers à l'aider à identifier les entreprises responsables de dépôts sauvages.

► DAMIEN GUIMIER

« Il faut que ces artisans et ces personnes de l'extérieur arrêtent de penser que nos quartiers sont des poubelles ». Ce témoignage d'un habitant du Valibout résume bien le ras-le-bol qui règne dans ce quartier populaire de voir des entreprises venir se débarrasser de leurs déchets de chantier au pied des immeubles, plutôt que dans les déchetteries prévues à cet effet. Une problématique que la municipalité a également décidé de prendre à bras le corps, demandant aux habitants de l'aider à identifier les contrevenants.



« Là, on en a vraiment marre, c'est trop fréquent que des artisans viennent déposer leurs déchets en plein milieu du quartier, en toute impunité », insiste un habitant du Valibout.

Sur les réseaux sociaux, tout est parti le 12 février d'une publication sur le groupe Facebook « Tu sais que tu viens de Plaisir quand... ». Dans un long message, un habitant du Valibout relate une altercation qu'a eue sa mère avec un artisan peu scrupuleux jetant « ses déchets de chantier dans les encombrants en face de notre immeuble », indique son message. « Nous, habitants du Valibout, dénonçons ce type d'attitude, poursuit-il. Nous refusons que notre quartier serve de déchetterie pour les artisans irresponsables et irrespectueux. » Une publication qui a déclenché une flopée de commentaires indignés.

Joint par téléphone en fin de semaine dernière, l'auteur du message témoigne d'un véritable ras-le-bol dans le quartier. « Là, on en a vraiment marre, c'est trop fréquent que des artisans viennent déposer leurs déchets en plein milieu du quartier, en toute impunité », nous explique-t-il, regrettant une situation qui dure depuis trop longtemps. On ne sait même pas ce qu'ils jettent comme déchets... et des enfants passent à côté. » D'après lui, des particuliers aussi viendraient se débarrasser de leurs ordures

dans le Valibout, même si « ce n'est pas la majorité ».

Après un énième dépôt d'une entreprise, malgré plusieurs « tentatives de dialogue » avec elles, et alors qu'il raconte que certaines situations ont déjà failli dégénérer entre habitants et artisans, ce Plaisirois a donc fait appel aux réseaux sociaux : « J'ai fait cette publication pour qu'on mène un combat, le respect doit revenir. » En parallèle de sa publication sur Facebook, l'auteur du message a également contacté

la mairie de Plaisir, qui s'est empressée de réagir.

La maire de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger (LR), s'est en effet rapidement rendue sur place et a également exprimé son mécontentement sur les réseaux sociaux. « Insupportable ! La ville n'est pas une poubelle, écrit la maire sur sa page Facebook. Je dénonce les entreprises malveillantes qui n'utilisent pas les déchetteries et déversent en ville ou dans les forêts les résidus de chantier. Nous serons intraitables pour le respect des habitants. »

Un problème dans plusieurs quartiers

Contactée, Joséphine Kollmannsberger, confirme une « recrudescence » de tels agissements dans plusieurs quartiers de la ville, mais également sur Saint-Quentin-en-Yvelines. « Jen ai ras-le-bol parce qu'il y a une espèce de cristallisation concernant les quartiers dits "populaires", et j'ai l'impression que c'est un total manque de respect, regrette-t-elle. Je ne l'accepterai pas, je ne vais pas laisser faire. »

La maire souligne que la Ville va donc désormais intensifier son action. Avec l'installation, dans un premier temps au Valibout, de banderoles indiquant que le quartier « n'est pas une poubelle » et que les entreprises peuvent recevoir une contravention « de 1 500 euros ».

La commune en appelle également aux Plaisirois pour l'aider à identifier les responsables de dépôts sauvages, dans le Valibout mais également dans tous les autres quartiers, et mobilise pour cela sa police municipale. « On va mener une opération en partenariat avec les habitants, souligne-t-on dans l'entourage de la maire, parce que ce qu'il se passe pour les dépôts sauvages, c'est que si on n'a pas de flagrant délit, les entreprises ne peuvent pas être sanctionnées. »

La municipalité invite, dans une publication Facebook, tous les témoins de tels agissements à « téléphoner immédiatement à la police municipale » : « Nos policiers seront mobilisés pour constater un flagrant délit. » Une première intervention aurait eu lieu dès vendredi. Elle conseille aussi aux Plaisirois de prendre « des photos du véhicule des contrevenants » et à les transférer par mail à plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr, « en précisant le lieu, l'heure, la date du dépôt sauvage ainsi que vos coordonnées ».

Une action que l'auteur de la publication initiale sur Facebook voit d'un bon œil. « Maintenant lorsqu'on verra des personnes le faire, on va les dénoncer, les prendre en photo ou en vidéo, et on va faire remonter l'information pour que ces personnes répondent de leurs actes. Et ça donnera l'exemple aux autres », prévient cet habitant du Valibout, estimant que « toute forme d'incivilité doit être éradiquée » de la commune. ■

■ EN BREF

MAUREPAS Peu utilisée, la navette des hameaux a cessé de circuler

Cinq mois après sa mise en service, la navette municipale, censée compenser la réorganisation du réseau de bus, a été arrêtée. En moyenne, une seule personne était transportée à chaque circuit.



La navette des hameaux passait par des quartiers qui n'étaient plus desservis par les bus, mais n'a finalement été que très peu empruntée.

Mise en place par la municipalité à partir du 3 septembre en réponse à la restructuration du réseau de bus saint-quentinois, la navette des hameaux a cessé de circuler le 1er février. Face à la

suppression de certains arrêts, la Ville avait expérimenté cette navette effectuant 14 passages dans des quartiers qui n'étaient plus desservis. Mais comme Maurepas l'annonce dans son dernier jour-

nal municipal, le succès n'a pas été au rendez-vous et la mesure prend donc fin.

Le covoiturage comme solution ?

En premier lieu en raison de sa fréquentation. « En moyenne, 13 personnes ont utilisé le service chaque jour, détaille le journal communal. Rapporté aux nombres de courses, cela équivaut à transporter une seule personne à chaque circuit. » La seconde raison est économique puisque la mesure aura pesé sur le budget communal « 50 000 euros pour cinq mois de fonctionnement », poursuit la Ville.

Enfin, cette dernière ajoute qu'Île-de-France mobilités (ex-Stif) a signifié « à Maurepas l'interdiction pour une commune de mettre en place un circuit pérenne de transport en commun ». La commune souligne néanmoins avoir sollicité l'agglomération « pour que des solutions de transport alternatif soient mises en place, en particulier la plateforme de covoiturage en ligne Klaxit », opérationnelle depuis le 4 février. ■

■ EN BREF

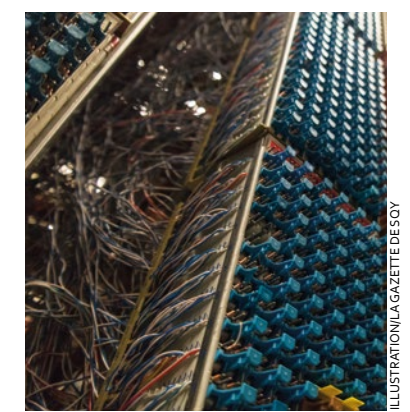
YVELINES Orange veut raccorder 100 000 nouveaux foyers à la fibre en 2019

L'opérateur historique est en charge du déploiement de la fibre dans 102 communes yvelinoises, et annonce l'avoir terminé dans 40 d'entre elles.

La fin du déploiement de la fibre par Orange dans les Yvelines finira avec « six mois d'avance par rapport à notre engagement de finir fin 2020 », a annoncé Orange lors d'une conférence de presse organisée le lundi 11 février à son centre d'exploitation de Trappes, où les réseaux cuivre et fibre cohabitent.

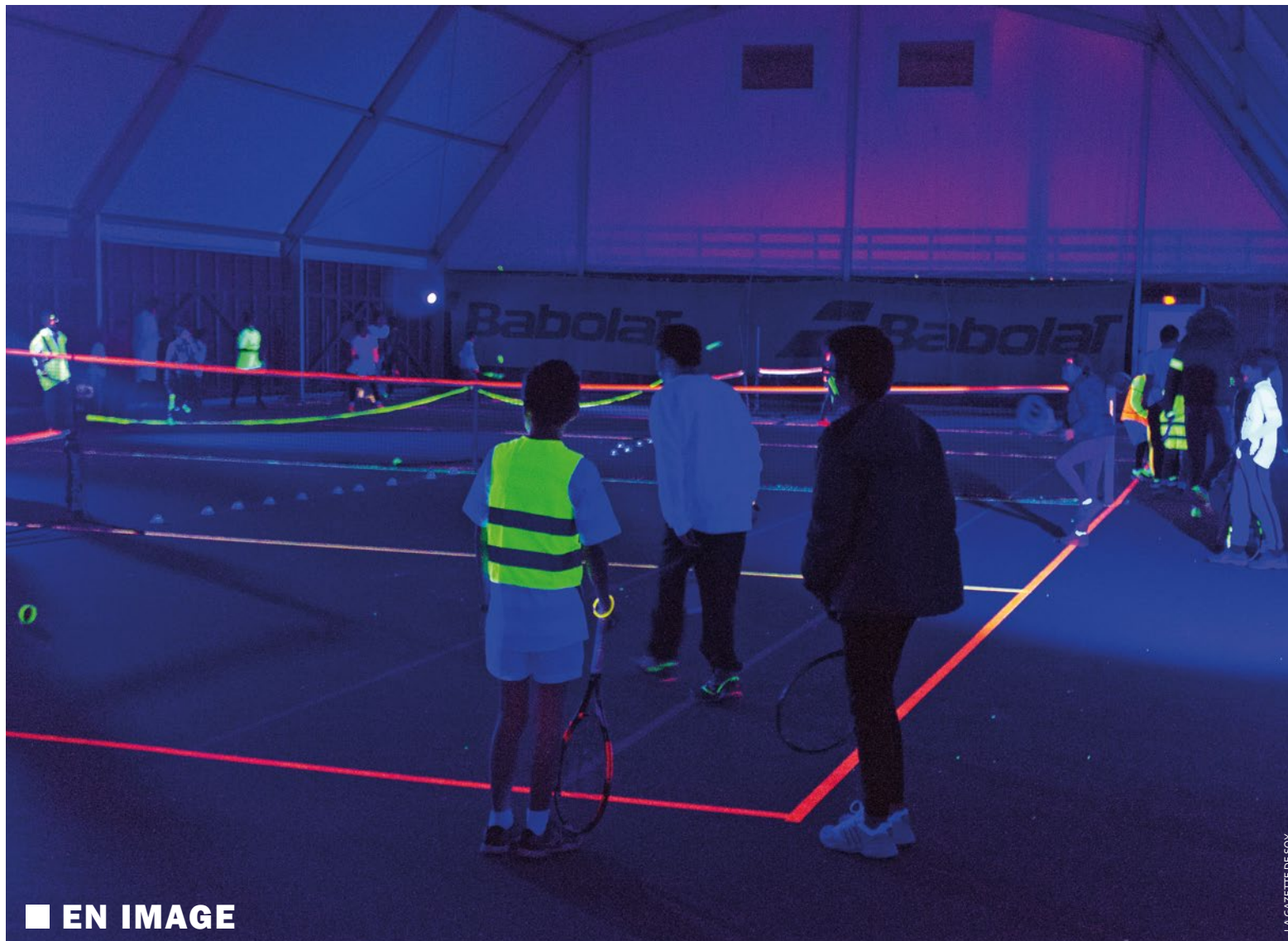
Sur l'ensemble du Département, l'opérateur historique a en charge le raccordement de « 120 communes » à la fibre, dont « 40 sont déjà terminées (soit au moins 85 % de la ville fibrée, Ndlr) », détaille Régis Philippon, directeur des relations avec les collectivités locales notamment des Yvelines chez Orange.

« 400 000 logements [yvelinois] sont déjà raccordables, l'objectif 2019 est de dépasser les 500 000 et nous avons prévu de tout terminer en 2020 », soit entre 580 000 et 600 000 foyers, détaille Rémi Dupuy, directeur régional



« L'objectif 2019 est de dépasser les 500 000 » logements raccordables, annonce Orange.

Île-de-France Ouest à Orange. Sur Saint-Quentin-en-Yvelines, Orange est en charge du déploiement sur 11 des 12 communes, seule Montigny-le-Bretonneux devant être terminée par SFR, comme le rappelait l'édition du 18 décembre de La Gazette, dans un article faisant le point sur l'arrivée de la fibre commune par commune. ■



■ EN IMAGE

VOISINS-LE-BRETONNEUX Le tennis se met au fluo

Entre 130 et 140 personnes se trouvaient au parc Maurice Laure le 15 février, pour des parties de tennis pas comme les autres. Du tennis fluo en l'occurrence. Le concept est organisé par la société Impulse events et se décline sur des sports collectifs comme des sports de raquette. « Il y a environ 300 événements comme ça en France depuis 2011 », indique Jérémy Philippe, le gérant. A Voisins-le-Bretonneux, c'était une première. Une manière de « jouer au tennis d'une façon plus fun que d'habitude », d'après Aurélie Somarriba, bénévole au Tennis club de Voisins. Vêtus en conséquence, les participants, enfants puis adultes, ont ainsi pu taquiner la petite balle jaune ... fluo.

LA GAZETTE DE SQY

LES CLAYES-SOUS-BOIS

La piscine ferme pour deux semaines

La piscine Salvadore Allende ferme ses portes du 23 février au 10 mars pour une fermeture technique annuelle obligatoire.

Les nageurs vont devoir se passer de la piscine Salvador Allende du samedi 23 février au dimanche 10 mars. Sur le site internet de la communauté d'agglomération, qui en a la gestion, il est indiqué qu'il s'agit « d'une fermeture [technique] annuelle, obligatoire ». Celle-ci va permettre « une vidange de tous les bassins, un nettoyage du revêtement (joints, carrelage, avec des produits spécifiques » et « des tests de régulation de la température de l'eau », énumère Saint-Quentin-en-Yvelines.

Éclairage et maçonnerie

Le site internet souligne par ailleurs que « des travaux » vont également être menés sur l'éclairage, la maçonnerie, et le nettoyage des filtres. Une fermeture « pour que vous retrouviez votre piscine comme neuve au mois de mars ! », adresse le site internet de SQY aux utilisateurs. Plus de renseignements sur saint-quentin-en-yvelines.fr.

YVELINES

Protection de l'enfance : les conditions de travail décriées

Suite à la modification de l'attribution des astreintes dans les pôles enfance jeunesse du Département, la CGT pointe une « dégradation » du travail et « une absence de moyens ».

► MARIE LOMBARD

Instaurée en janvier, la nouvelle organisation du travail des agents des pôles enfance jeunesse, qui assurent des missions de protection de l'enfance, a suscité le mécontentement de certains d'entre eux. Dans une motion votée par 35 agents le 5 février, et dont le contenu est relaté par un communiqué de la CGT, les salariés déplorent ainsi une « dégradation » des conditions de travail du personnel et du service rendu. Le conseil départemental fait pour sa part état d'un bilan « positif » pour cette réorganisation.

« Baisse de la qualité du travail »

Depuis début janvier, le mode de fonctionnement des pôles enfance jeunesse du conseil départemental a changé. « Jusqu'à fin 2018, un



Les astreintes la nuit et les week-ends incombent depuis janvier aux agents chargés de la protection de l'enfance.

protocole dit « protocole parquet » répartissait les missions d'urgence de protection de l'enfance entre les services enfance départementaux en journée et soirée, et les services de police et de gendarmerie de nuit »,

explique la CGT dans un communiqué. Ces missions d'urgence consistent souvent à emmener un enfant, dont la sécurité n'est pas assurée à son foyer, vers un lieu d'accueil.

Ces astreintes de nuit et des week-ends doivent à présent être assurées par les agents du Département. « Cela conduit par exemple des TSE (Travailleurs sociaux enfance, Ndlr) à travailler en journée (parfois de 8h30 à 21h30) pour enchaîner sur une astreinte de nuit avec des interventions jusqu'à 3 h du matin, indique la CGT. L'un des problèmes majeurs est l'absence de moyens mis en place pour effectuer cette nouvelle mission. » Cette forte mobilisation des agents conduirait à une baisse de la qualité du travail d'écoute et d'accompagnement.

Un système de rotation des astreintes

Selon Olivier Brun, le vice-président au conseil départemental en charge de l'enfance, ces déclarations doivent être temporisées : « La police est de moins en moins mobilisable sur les missions qui consistent à prendre en charge des enfants la nuit et le week-end, donc cette charge incombe maintenant aux agents du territoire. Mais dans les faits, l'astreinte la plus tardive depuis janvier a eu lieu à 21 h. »

Le vice-président met également en exergue le système de rotation des astreintes sur le département : « Chaque mois, ce sont les agents d'une certaine partie du territoire qui prennent en charge les astreintes. En janvier, c'était Saint-Germain-en-Laye, et en février c'est Saint-Quentin-en-Yvelines. Donc la charge des astreintes n'est pas permanente ». Dans leur motion adoptée le 5 février, les agents qui ont pris part au débat demandent néanmoins le renfort des équipes et des moyens matériels, notamment avec des véhicules de service, et « la mise en œuvre d'une astreinte opérationnelle [...] par une équipe dédiée consacrée expressément à cette mission ».

Des requêtes qui, aux yeux du vice-président au conseil départemental en charge de la famille, paraissent compliquées à satisfaire : « Il est difficile d'envisager une équipe spécifiquement dédiée aux astreintes, qui travaillerait parfois le soir puis plus du tout pendant trois ou quatre jours, juge Olivier Lebrun. Pour l'instant, on a mis en place le dispositif sans faire de changements et le bilan est positif, mais une évaluation est prévue au bout de dix mois. » ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Collèges et lycées : les professeurs veulent plus d'heures

Les professeurs de collèges et lycées des Yvelines se sont rassemblés mercredi 13 février pour protester contre ce qu'ils estiment être des dotations en heures insuffisantes de l'Etat.

► MARIE LOMBARD



Des professeurs de lycées et collèges de villes comme Trappes et Élanecourt, se sont rassemblés mercredi 13 février devant la direction des services départementaux de l'éducation nationale.

« En colère », « On n'est pas des sardines ». Les messages étaient éloquentes, sur les panneaux brandis par les enseignants mercredi 13 février devant la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN), à Guyancourt. Ce jour-là, une cinquantaine de professeurs de lycées et collèges de villes comme Trappes, Élanecourt, Chanteloup-

les-Vignes, Conflans Sainte-Honorine, Les Essarts-le-Roi, etc, s'étaient rassemblés pour exprimer leur indignation et demander un rendez-vous avec la direction. Dans leur ligne de mire : les dotations, en heures, octroyées par l'État aux établissements pour la rentrée 2019 et qui déterminent le nombre de classes, d'enseignants et d'élèves par classe.

« Chaque année, les établissements se voient attribuer un certain nombre d'heures, explique Delphine Romagny, secrétaire du syndicat Snes FSU 78. Moins il y a d'heures, moins il y a de classes et donc plus il y a d'élèves dans les classes restantes. » Une classe représentant 26 heures. Or, selon la secrétaire, 1 026 élèves de plus que l'an passé devraient rejoindre les établissements scolaires yvelinois à la rentrée 2019. « Et on ne nous octroie que 270 h de plus d'enseignement sur le département, relate Delphine Romagny. Ce n'est pas du tout proportionnel. » La secrétaire déplore également la suppression de 13 postes d'enseignement sur le département, compensés par la création d'heures supplémentaires.

Suppression des heures d'aide

Au micro, les représentants de différents établissements se sont exprimés. « On perd une dizaine d'élèves à la rentrée 2019 et ils ont saisi ça comme prétexte pour nous enlever deux classes », s'indigne un professeur de mathématiques du collège de l'Agio, à Élanecourt. Venue en nombre, l'équipe de l'établissement fait état de conditions de travail déjà dégradées : « On n'avait déjà pas assez d'heures l'année dernière donc on a dû se les répartir pour éviter une suppression de postes. [...] Dans les classes trop chargées, les AVS (Auxiliaires de vie scolaire, Ndlr) ne

peuvent même pas s'asseoir à côté de l'élève dont ils s'occupent. »

La situation serait également préoccupante dans les collèges classés en Rep (Réseaux d'éducation prioritaires, Ndlr) et Rep +, tels que Youri Gagarine, à Trappes, classé Rep +. « L'année dernière on a déjà eu des dotations trop faibles donc on a dû supprimer des heures d'aide pour les élèves, ce qui est problématique car 30 % des élèves de sixième chez nous n'ont pas un niveau de lecture suffisant », explique M. Durand, professeur de mathématiques. Cette année, avec des dotations encore amoindries, il craint que les heures d'aide disparaissent complètement pour pouvoir garder le même nombre de classes.

La situation est similaire dans le collège trappiste Le village : « On a beaucoup d'élèves en difficulté, raconte Mme Aumigny, professeure d'art plastique. Déjà avec 18 élèves par classe c'est compliqué mais si ça monte à 24 ... Alors quoi, maintenant l'école publique va devenir l'école des pauvres ? Avec des élèves à qui on ne donne pas les moyens de s'en sortir ? » Aux alentours de 15 h 30, la DSDEN a annoncé accepter de rencontrer ensemble un représentant de chaque établissement. Si les professeurs souhaitaient dans un premier temps être reçus établissement par établissement, ils ont finalement bien été reçus tous ensemble selon nos informations. ■

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Les sports d'hiver s'invitent à One nation

Snow park, ski de fond ou encore curling sont au menu des vacances scolaires dans le centre commercial One nation.

Le temps des vacances scolaires, One nation se transforme en station de ski. Du 23 février au 10 mars, chaque jour de 14 h à 18 h, le centre commercial proposera de nombreuses animations sur le thème des sports d'hiver.

Les plus jeunes pourront ainsi découvrir le snowboard, en présence de moniteurs, en s'essayant à « un parcours de cinq modules obstacles, de vrais sapins et ... un chalet en bois », explique le communiqué de One nation. Des planches et chaussures de snowboard seront mis à disposition. Une balade dans la « forêt One nation » sera également proposée, en ski de fond pour les petits et en raquette pour les plus grands, « au milieu des sapins et des animaux du grand Nord », selon One nation.

Enfin, sur un terrain en « fausse glace », les sportifs pourront s'essayer au curling. Ces animations sont gratuites, mais réservées aux clients inscrits à la lettre d'information numérique de One nation.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Le bruit des transports impacte la santé des Saint-quentinois

D'après une étude sur les conséquences sur la santé du bruit des transports en Île-de-France, SQY fait partie des moins touchées, même si routes nationales et trains impactent la santé des habitants.

► DAMIEN GUIMIER

Dans une étude publiée début février et révélée par *Le Monde*, Bruitparif pointe les impacts sur la santé du bruit des transports dans les zones denses d'Île-de-France. Que ce soit le bruit généré par les routes, celui du réseau ferré ou aérien, l'association donne pour chaque commune étudiée le risque individuel en termes de mois de vie en bonne santé perdue que représentent les nuisances sonores. Dans les Yvelines, c'est la commune de La Verrière qui présente le risque le plus élevé. Sur les quatre agglomérations yvelinoises étudiées, Saint-Quentin-en-Yvelines est celle qui présente cependant la moyenne de risque la plus basse.

Pour la zone étudiée, le compte-rendu de 139 pages publié par Bruitparif souligne que « 90 % des habitants, soit plus de 9 millions de personnes, sont exposés à des niveaux

supérieurs aux valeurs recommandées par l'Organisation mondiale de la santé pour éviter les conséquences sanitaires du bruit ». L'étude estime ainsi que chaque année dans la zone dense francilienne, le bruit des transports « est responsable de 107 766 années de vie en bonne santé perdue » que ce soit à cause de la gêne ou des perturbations du sommeil engendrés.

La Verrière réfléchit à des murs antibruit

Traversée par la voie ferrée et longée par la nationale 10, La Verrière présente ainsi un nombre de mois en bonne santé perdue à cause des nuisances sonores de 18,9 en moyenne par habitant, selon Bruitparif. Si ce chiffre est le plus élevé du Département, il reste néanmoins bien loin des com-

munes franciliennes les plus touchées, notamment celles exposées au cumul des bruits des routes, trains et avions, avec l'exemple de Compans (Seine-et-Marne) qui cumule 38,1 mois de vie en bonne santé perdue par an.

Interrogée par *Le Parisien* la semaine dernière, la mairie de La Verrière confirme qu'au cours de la concertation pour la rénovation urbaine du quartier du Bois de l'étang, les habitants « ont fait remonter leurs préoccupations sur la question du bruit ». Toujours selon *Le Parisien*, la Ville réfléchit à des « protections phoniques pour les murs et fenêtres », ainsi qu'à « installer des murs antibruit du côté de la nationale 10 ».

Avec un risque individuel de 13,1, Coignières affiche le deuxième plus haut résultat de l'agglomération. Logique puisque la commune



Longées par la nationale 10, et traversées par les voies ferrées, les communes de La Verrière et de Coignières sont les plus impactées par le bruit des transports, selon l'étude de Bruitparif.

subit également les nuisances des trains ainsi que l'important trafic routier de la RN 10. Un axe que le nouveau maire de Coignières, Didier Fischer (SE), aimerait justement voir enfouir (voir notre édition du 29 janvier) comme cela sera bientôt le cas à Trappes. À SQY, arrivent ensuite les Clayes-Sous-Bois (11,2), Trappes (10,8), Villepreux (8,8), Montigny-le-Bretonneux (7,7), Plaisir (7), Élanecourt (6,6), Maurepas (6,5), Guyancourt (5,4), Voisins-le-Bretonneux (4,9) et Magny-les-Hameaux (4,3).

Mais malgré la présence de plusieurs axes de transports très em-

pruntés, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines affiche une moyenne des risques individuels de ses 12 communes de 7,9 mois de vie en bonne santé perdue. Soit le plus petit score des quatre agglomérations yvelinoises étudiées par Bruitparif, et le deuxième plus petit d'Île-de-France. Il est à noter que l'association a réalisé son diagnostic sur les « 14 agglomérations qui composent la zone dense de la région Île-de-France », souligne l'étude. Soit, dans le département, celles de Saint-Quentin-en-Yvelines, Versailles Grand parc, Grand Paris Seine et Oise, et Saint-Germain boucles de Seine. ■

MAUREPAS

Le square de Ré rénové d'ici l'automne

Situé dans la quartier de la Malmedonne, cet espace verra s'installer plusieurs jeux pour enfants ainsi que de nouveaux végétaux et du mobilier. Les travaux doivent être lancés en juin.

► ALEXIS CIMOLINO

Après le square de Beaufortin en 2017 et celui de Rohan en 2018, au tour du square de Ré d'être remis à neuf. Une réunion publique sur le réaménagement de cet espace situé dans le quartier de la Malmedonne se tenait le 11 février à l'hôtel de ville de Maurepas. « C'est le dernier square du mandat que nous allons rénover », a rappelé le maire LR de Maurepas, Grégory Garestier, au sujet d'un projet dont les travaux doivent débuter cet été.

Le réaménagement de ce square de 3 400 m² situé en cœur de ville doit répondre à différents objectifs : « se coller à l'existant, le mettre en valeur, et faire un square dédié à la nature pour tous, un lieu de quiétude et de repos, avec des points de rencontres intergénérationnels », a notamment exposé Philippe Veron, responsable des espaces extérieurs de Maurepas.

Et d'ajouter qu'il faut « préserver et améliorer la vie du quartier, créer des cheminements piétonniers, des espaces verts, des refuges de biodiversité, des lieux de ressourcement rappelant les senteurs et sonorités des écosystèmes, une source d'ombrage et

des îlots de fraîcheur [...], et s'inspirer de la topographie intéressante du site actuel avec ses mouvements de terrains qui ondulent ».

« Écrin végétal au milieu de la ville »

« On s'est appuyé sur l'existant, on a un square au caractère urbain et en même temps très paysager, abonde Fanny Rocher, paysagiste au sein de l'atelier Stipa, maître d'œuvre du projet. La volonté est vraiment de préserver son identité et de l'étendre pour renforcer ce caractère d'écrin végétal au milieu de la ville. »

Différentes zones seront aménagées. L'une sera dédiée aux jeux pour les enfants de 1 à 6 ans avec notamment un petit toboggan de 1 m 30. Une autre sera consacrée à la détente et proposera des tables avec jeux d'échecs et de dames. Une zone de jeux pour des enfants à partir de 3 ans, où l'on trouvera un parcours de billes, des tubophones, des disques basculants ou encore un panier de basket, sera aussi créée. Le nouveau parc sera également doté de carrés potagers et de nichoirs et hôtels à insectes.

Des arbres qui seront pour l'essentiel conservés. « On en supprime seulement trois pour une question de tracé, car ils se situent là où on fait des cheminements piétons », précise Fanny Rocher. 13 nouveaux arbres seront plantés. Autre nouveauté concernant les végétaux : la présence de massifs de plantes à thème, un îlot de plantes tinctoriales, et un autre de plantes odorantes. « Toutes les essences sous les arbres seront des plantes indigènes de sous-bois, fait également savoir la paysagiste. On aura 50 % de plantes indigènes pour favoriser la biodiversité. »

Au niveau du mobilier, on trouvera notamment des banquettes s'appuyant sur les mouvements de terrain existant, des bancs en béton mince, des supports vélo ou encore une boîte à livres. L'installation d'une caméra est également prévue à terme.

Parmi les principaux points d'interrogation des habitants sur le projet, l'exposition sonore du futur site. « C'est l'endroit le plus fréquenté de Maurepas, fait remarquer une riveraine en parlant d'une des rues longeant le square.



Différents équipements, notamment des aires de jeux pour enfants, ou encore des carrés potagers et des nichoirs, s'implanteront prochainement sur cet espace de 3 400 m² situé en cœur de ville.

Allez-vous essayer avec les buissons de couper le bruit ? » « La végétation ne sert à rien, ça a juste un effet visuel, mais les mouvements de terrain en relief constituent ce que l'on peut faire de mieux », lui a répondu Fanny Rocher. Elle ajoute, en réponse à un autre habitant, que l'aire de jeux sera « à 15 mètres » des clôtures.

Un projet à près de 300 000 euros

Un autre Maurepasien est allé encore plus loin. « Pour avoir vécu dans ce quartier plus de dix ans, j'ai été surpris lorsque vous avez parlé de quiétude et de repos, a-t-il pointé du doigt. Quand il passe plusieurs dizaines de milliers de voitures sur l'axe Nord-Sud, que vous avez le bruit, la pollution, on est loin de tout

ça. Venir mettre de jeunes gamins à l'endroit le plus bruyant et peut-être le plus pollué de la commune, à mon sens, ce n'est pas un bon plan. »

Pour le reste, la présentation a semblé convaincre les riverains. L'une s'est satisfaite du nombre de bancs prévus, l'autre de la mise en place d'une table de jeux d'échecs. « On est preneurs [du projet], M. le maire », a carrément lancé une autre à la fin de la réunion.

Le coût du projet s'élève à 295 000 euros avec une subvention « d'environ de 90 000 euros du conseil départemental, donc un reste à charge de 200 000 euros pour la commune », indique Grégory Garestier. Le marché doit être attribué en mai, les travaux seront lancés en juin et devraient se terminer à l'automne prochain. ■

■ EN BREF

ÉLANCOURT Les employés de la CRMA obtiennent une meilleure augmentation

Devant cette entreprise basée à Elancourt, des dizaines de salariés se sont mobilisés du 13 au 15 février afin d'obtenir de meilleures augmentations que celles prévues par la direction.

La grève a commencé tôt le matin du 13 février devant la CRMA. Jusqu'à une centaine des 400 salariés de cette filiale d'Air France basée à la Clef de Saint-Pierre d'Élancourt, qui s'occupe de réparer des pièces d'avions, ont répondu à l'appel de la CGT pour réclamer une meilleure augmentation des salaires que celle prévue par l'entreprise dans le cadre des négociations annuelles obligatoires.

Un accord trouvé après trois jours

« La direction a proposé une augmentation de 2,1 %, tout compris », relate Eric Sire, délégué syndical de la CGT, majoritaire à la CRMA, rencontré le jeudi 14 février devant la société. Une augmentation que la CGT, comme la CFDT, n'estime « pas du tout suffisante » au regard des « très bons résultats d'exploitation » de l'entreprise ces der-



« On revendique 3,5 % d'augmentation tout compris, résume le délégué syndical de la CGT, assurant d'un mécontentement général. On ne pense pas que ce soit déraisonnable vu les résultats. »

nières années. Les deux syndicats réclamaient une augmentation de 3,5 %, finalement revue à 3,2 % : « On ne pense pas que ce soit déraisonnable vu les résultats. »

La grève aura finalement pris fin vendredi soir suite à un accord

trouvé avec l'entreprise. Eric Sire se satisfait que la mobilisation ait permis notamment d'obtenir une augmentation de « 3,15 % pour les employés-ouvriers et de 2,73 % pour la catégorie cadres ». « On est presque arrivés à ce qu'on voulait », apprécie-t-il. ■

■ EN BREF

SQY Coignièrès et Guyancourt demandent la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Si l'État accède à leur demande, cela permettra aux habitants qui ont connu des dégâts en raison des variations de température de l'an dernier, d'être mieux indemnisés par leur assurance.

En raison des variations de températures observées en 2018, les municipalités de Coignièrès et Guyancourt ont demandé à l'État que leurs communes respectives soient classées en état de catastrophe naturelle afin que les habitants obtiennent de meilleures indemnisations des dégâts sur leurs habitations.

« Affaissements, fissures... »

« Les changements climatiques, liés aux saisons, peuvent impacter les constructions en fragilisant le bâti (affaissements, fissures...) », rappelle un communiqué de Coignièrès. La Ville entend donc sollicité le préfet pour demander le classement de l'état de catastrophe naturelle pour la période

de juin à octobre 2018. La commune propose également aux Coignièriens impactés de se faire connaître des services municipaux.

Si l'arrêté interministériel est obtenu, les habitants pourront « engager les démarches nécessaires auprès de leurs assurances pour une meilleure indemnisation », indique Coignièrès. Il y a quelques semaines, la commune de Guyancourt a fait une demande similaire, pour une période allant du « 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 », en raison des « désordres engendrés » par la sécheresse sur les habitations, indique le site internet de la Ville. Également sur son site internet, la mairie de La Verrière a récemment déclaré vouloir initier une démarche similaire. ■

TRAPPES

Cafards, insalubrité et rats ponctuent la visite du conseiller régional

Le vice-président en charge du logement à la Région s'est rendu chez plusieurs habitants de Trappes, et constaté les difficultés rencontrées dans leurs logements.

► DAMIEN GUIMIER

Comme il l'avait fait en janvier 2018 déjà, le vice-président à la Région en charge du logement s'est rendu à Trappes la semaine dernière pour une visite sur le terrain. Geoffroy Didier (LR), a répondu à l'invitation du conseiller municipal d'opposition et son collègue à la Région, Othman Nasrou (LR). Le vendredi 15 février, ils ont ainsi suivi des représentants de l'Association des locataires de Trappes (ADLT) dans plusieurs logements pour constater les difficultés rencontrées par des locataires du bailleur Valophis (qui n'a pas pu être joint avant la mise sous presse de cette édition).

La première visite avait pourtant bien commencé, puisque le cortège s'est rendu dans le nouveau logement d'une famille, relogée peu après la visite du conseiller régional un an plus tôt. Mais le ton a rapidement changé dans le deuxième appartement : depuis leur emménagement en 2011 au square Langevin, le logement de Faiza et sa famille est infesté de cafards.

« Ma fille a eu un cafard sur la joue et ne veut plus vivre ici », témoigne la maman, au bord des larmes,



« Je ne viens pas avec des promesses, mais [...] le but est que les choses bougent », a assuré Geoffroy Didier (LR), aux habitants rencontrés.

avant de désigner les cafards dans le congélateur. Elle assure que plusieurs interventions du bailleur n'ont donné aucun effet et demande à être relogée, alors qu'une de ses voisines confirme également la présence de nuisibles chez elle.

La troisième visite a mené le conseiller régional au square Camus, auprès d'une dame handicapée, dont l'ascenseur qui lui permettrait d'accéder au troisième étage où elle réside est muré, et donc pratiquement bloquée chez elle. « Je suis exténuée », souffle-t-elle. A l'instar de Faiza, elle envisage de faire appel à un avocat pour se sortir de cette situation.

« Dès lundi (18 février, Ndlr), je vais appeler Valophis, a assuré Geoffroy Didier aux différentes familles. Je ne viens pas avec des promesses, mais [...] le but est que les choses bougent. On ne peut pas vivre dans ces conditions en 2019. » Et alors que ces différentes situations sont plus frappantes les unes que les autres, elles ne seraient pas si rares selon l'ADLT. « Sur Trappes, on a 250 dossiers comme ça en cours, où on devrait reloger les personnes », assure Abdel Djiar, porte-parole de l'ADLT, regrettant d'être obligé « de faire venir les politiques pour que ça bouge ».

L'an dernier, suite à la venue du conseiller régional, l'ADLT assure que le bailleur a solutionné des situations « individuelles, mais les réclamations générales n'ont pas été suivies de faits ». Pendant la visite, l'ADLT a d'ailleurs listé les problèmes récurrents vécus dans plusieurs quartiers trappistes comme l'« insalubrité », des « gaines électriques accessibles par les enfants », un « éclairage allumé 24 heures sur 24 » dans les parties communes ou encore la présence de rats, dont quelques cadavres ont jonché la visite ce jour-là. ■

EN BREF

PLAISIR Des appareils à scanner et une IRM pour le centre hospitalier

Le centre hospitalier s'est doté en janvier d'appareils à scanner et d'une IRM. L'ambition de cette plateforme technique est de raccourcir les délais d'attente et les trajets pour les patients.

Plus besoin de rouler des kilomètres pour réaliser son scanner ou son IRM. Comme l'a indiqué 78actu au mois de janvier, le centre hospitalier de Plaisir a installé dans son centre de gériatrie et de rééducation un scanner et une IRM. Deux équipements matériels lourds qui « participeront à l'amélioration du parcours des patients », selon le magazine du centre hospitalier, Focus.

Le projet est le fruit d'un partenariat noué depuis 2016 avec un groupe privé de radiologues, ayant pris la forme d'un groupement d'intérêt économique. « L'établissement a cherché à développer son pla-

teau technique afin de disposer d'une palette de consultations, de spécialités et d'examen techniques », est-il expliqué dans Focus. Ceci dans l'objectif de réduire les délais de prise en charge et de réduire les transports vers d'autres centres pour les patients.

Le centre de Plaisir ne disposant pas lui-même de praticiens radiologues, l'établissement s'est tourné vers ceux du groupement privé. Selon les informations de 78actu, l'hôpital loue pour cinq ans les appareils, 17 000 euros pour l'IRM et 6 400 euros par mois pour le scanner. Installé le 7 janvier, le plateau est entré en fonctionnement dans le courant du mois de janvier. ■



Installé le 7 janvier, le plateau IRM et scanner est entré en fonctionnement dans le courant du mois de janvier.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Quand des collégiens rencontrent des entreprises

Un speed dating des métiers se tenait le 12 février à Trappes, à l'initiative du club d'entreprises Face Yvelines. 120 collégiens ont échangé avec une vingtaine de professionnels.

► ALEXIS CIMOLINO



« On a essayé d'être assez interactifs car à cet âge, capter leur attention n'est pas toujours évident », analyse Valérie Bonnouvrier, responsable RH chez Bouygues bâtiment.

Face Yvelines organisait le 12 février la quatrième édition de son Speed dating des métiers, en salle du conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines, à Trappes. 120 élèves venus de Guyancourt, Maurepas, Trappes et Montigny-le-Bretonneux y ont rencontré des représentants d'en-

treprises saint-quentinoises. Une vingtaine de professionnels ont échangé avec des groupes de collégiens durant toute la matinée.

Des rotations d'une table à l'autre avaient lieu toutes les 20 minutes. « L'objectif est de faire découvrir les métiers à des jeunes de 3^e ou 4^e pour

leur orientation et la voie qu'ils choisissent après », précise Chloé Roux, chargée de communication chez Face Yvelines

« On a essayé d'être assez interactifs »

Des métiers issus de branches variées comme le BTP, les transports publics, la communication, les ressources humaines, la sécurité ou encore l'industrie pharmaceutique ont été présentés. « C'est bien, ça nous a appris des choses », confie Sami et Berkay, 14 ans, du collège Le Village à Trappes.

« C'est formateur pour nous [aussi], avoue Valérie Bonnouvrier, responsable RH chez Bouygues bâtiment. Il faut s'adapter à nos interlocuteurs et au final, on n'a pas du tout présenté les choses comme on avait envisagé de le faire. On a essayé d'être assez interac-

tifs car à cet âge, capter leur attention n'est pas toujours évident. »

Elle a évoqué avec ces jeunes les ressources humaines et « tout le panel des formations de maçon, plombier, électricien, la comptabilité, la gestion, la communication, des espaces verts, de la décoration d'intérieur, des ingénieurs de l'innovation, de l'environnement, de la 3D », mettant aussi l'accent « sur l'international ». « On a parlé beaucoup innovation, réalité virtuelle, bâtiments connectés, pour capter leur attention », ajoute Izsakun Laucirica, responsable qualité environnement dans la même entreprise.

Renault a de son côté insisté sur le concret. « Quand on est collégien, le monde de l'entreprise, c'est assez abscons », reconnaît la responsable communication du Technocentre, Soisic Mornet. Elle assure avoir trouvé les jeunes « très attentifs et intéressés », en dépit du fait qu'ils « ne posent pas beaucoup de questions ». L'impression a été encore plus positive d'après Bouygues, Valérie Bonnouvrier se disant « agréablement surprise que des jeunes qui n'avaient pas beaucoup de réaction au début soient revenus nous voir avant de partir pour nous reposer d'autres questions ». ■

GUYANCOURT

Venez poser vos questions sur le déploiement de la fibre

Orange s'installe sur la place Béregovoy le 26 février, afin de répondre aux questions des Guyancourtois sur la fibre.

Alors qu'Orange a fait le point sur le déploiement de la fibre la semaine dernière (voir page 4), l'opérateur vient à la rencontre des Guyancourtois. L'opérateur historique sera ainsi sur la place Pierre Béregovoy, le mardi 26 février de 16 h à 19 h, avec son camion itinérant d'information sur la fibre. D'après le site internet de Guyancourt, les agents d'Orange répondront aux questions des habitants sur le déploiement, ainsi qu'à leur demande de raccordement.

Toujours d'après le site internet de la commune, la première phase de fibrage de la ville vient de se terminer, et concerne « environ 2 700 logements aux Saules et au Parc » qui peuvent demander à être raccordés à la fibre optique.

COIGNIÈRES

Un nouveau service emploi pour faire baisser le chômage

La Ville a décidé de réorganiser son service d'aide à l'emploi, et entend faire baisser les chiffres du chômage à Coignières, qui est actuellement de 15 %.

► ALEXIS CIMOLINO



« 15 % de chômage, c'est énorme pour une petite commune où il y a beaucoup d'activité professionnelle », souligne Florence Coquart, adjointe SE à l'emploi.

C'était l'une des principales annonces du maire de Coignières, Didier Fischer (SE), lors de ses vœux le 25 janvier : réorganiser le service d'aide à l'emploi de la Ville. « On s'est rendu compte que pas grand-chose n'avait été fait et que ces trois dernières années, le taux de chômage avait bien progressé, avait-il déclaré. On était en 2015 à 12 %, on est aujourd'hui à 15, il faut qu'on agisse. »

Cela s'est matérialisé par des premières réunions, les 14 et 15 février à la maison de Voisinage. Elles

consistent à « expliquer ce que l'on propose », d'après Florence Coquart, adjointe SE à l'économie, l'emploi, l'orientation, l'accompagnement et l'insertion professionnelle.

A savoir le recrutement d'un conseiller en insertion, prévu pour avril et chargé en premier lieu d'« orienter au mieux » les chômeurs, selon l'élue, ainsi que la mise en place d'ateliers autour de la bureautique, de la linguistique et des techniques de recherche d'emploi, ou encore des partenariats avec plusieurs

structures comme Pôle emploi, la mission locale (basée à Élancourt, Ndlr), le club Face, l'agence d'insertion départementale Activity ou la cité des métiers.

« Ils ont l'air motivés et veulent aider les jeunes »

« Nous allons pouvoir voir tout ce qu'il est possible de faire en partenariat avec SQY, ajoute l'adjointe coigniérienne. On ne va pas subroger à la compétence de l'agglomération, les services emploi des mairies sont les premiers interlocuteurs que peuvent trouver les demandeurs d'emploi. Il s'agit vraiment de les accompagner au mieux pour les orienter au mieux, car quand on ne sait pas vers quoi on va, on sait pas vers quels partenaires on doit s'orienter. »

Des annonces qui ont semblé convaincre les quelques chômeurs présents. « Ils ont l'air motivés et veulent aider les jeunes », a confié après la première réunion Bassekou Kante, président de l'association des jeunes de la ville et en recherche d'emploi dans les transports en commun.

« On fait une réorientation sur une aide beaucoup plus personnalisée et plus proche des freins au retour à l'emploi », souligne Florence Coquart, estimant que « 15 % [de chômage], c'est énorme pour une petite commune où il y a beaucoup d'activité professionnelle ». ■

EN BREF

YVELINES Les pompiers s'inquiètent pour leurs effectifs

Les soldats du feu yvelinois ont manifesté leur inquiétude la semaine dernière, en allant à la rencontre des élus à Versailles et des habitants.

Comme l'a relevé *Le Parisien* la semaine dernière, les pompiers ont exprimé mardi 12 février leur inquiétude quant aux effectifs, au regard du nombre grandissant d'interventions. Une cinquantaine de pompiers yvelinois se sont ainsi rassemblés dans le conseil départemental à Versailles, où se tenait un conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis). Ils ont également distribué des tracts à la population, notamment devant la gare de Versailles-Chantiers.

« Il manque donc 129 hommes du rang »

« Entre 2011 et 2018, la différence est de 92 postes budgétés en moins, regrettent les syndicats dans les colonnes du *Parisien*. Et sur l'effectif réel de l'année, il manque également 37 postes. Au total, il manque donc 129 hommes du rang. » Les pompiers mettent ces chiffres en parallèle du nombre grandissant d'interventions. Soit, sur les deux dernières années dans les Yvelines, « 12 000 interventions an-



Les pompiers mettent l'effectif en parallèle du nombre grandissant d'interventions, « 12 000 interventions annuelles de plus qu'en 2016 » dans les Yvelines, d'après les syndicats.

nelles de plus qu'en 2016 », d'après les syndicats.

Exemples à l'appui, ils soulignent que cette équation mène à des conditions de travail qui se dégradent. Dans l'article du *Parisien*, les soldats du feu demandent donc à ce que les 129 postes manquants « soient durablement pourvus » : « Il en va de la sécurité de la population. » ■

EN BREF

PLAISIR Découverte d'une fontaine enfouie dans le jardin de la mairie

Des travaux de terrassement ont mis à jour une fontaine de style contemporain, enfouie sous un massif végétal dans le jardin de l'hôtel de ville.



La fontaine, de style contemporain, comporte une vasque en béton de 3 m de diamètre environ.

Le jardin de l'hôtel de ville livre ses mystères. Samedi 9 février, la maire a annoncé sur Twitter la découverte de la vasque

d'une fontaine, sous un massif végétal dans le jardin de l'hôtel de ville. Cette découverte a eu lieu lors de travaux de terrasse-

ment. « Les ouvriers ont creusé, et ils sont tombés sur quelque chose de dur dans le sol », explique la municipalité, contactée par *La Gazette*.

La fontaine, un bassin d'environ 3 m de diamètre en béton, et dont le fond est couvert de petites mosaïques blanches, daterait de l'époque contemporaine. « Nous ne sommes pas sûrs de faire appel à un expert des Monuments de France, car, vraiment, la fontaine ne semble pas avoir une grande valeur patrimoniale. », raconte-on à la mairie.

Un moulin caché dans le lierre

Les réflexions sont toujours en cours concernant le sort à réserver à la vasque, un raccordement de la fontaine aux canalisations d'eau signifiant de lourds travaux. Non loin de la fontaine, les ouvriers ont également mis à jour un petit moulin de pierre, caché sous le lierre. Son extraction pourrait se montrer plus compliquée car l'arrachage du lierre risquerait de provoquer l'écroulement du moulin. ■



RENDEZ-VOUS AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE DU 23 FÉVRIER AU 3 MARS 2019



NATURE COMME SON LAIT

ANNE-LISE ROSSIGNOL, PRODUCTEUR DE LAIT APLBC* À MORAND (37)

© HOPSCOTCH - Photo : Christophe Meirens - Année 2019 - LIDL RCS Strasbourg 363 262 632. *APLBC - Association des Producteurs de Lait du Bassin Centre.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► MARIE LOMBARD

Maurepas Une jeune fille agressée dans la rue

Jeudi 14 février, un homme a essayé d'embrasser de force une adolescente entre la gare de La Verrière et son domicile à Maurepas.

Selon une source proche de l'enquête, l'homme se serait approché de la jeune fille sur son chemin entre la gare de La Verrière et son domicile maurepasien. Il l'a empoignée par les épaules avant de l'embrasser sur la joue et sur la bouche à plusieurs reprises. Elle s'est débattue, et a réussi à repousser l'homme avant de prendre la fuite. Des prélèvements ont été pratiqués afin d'identifier l'agresseur, qui serait âgé d'une trentaine d'années. Selon *Le Parisien*, c'est le père de l'adolescente qui a signalé les faits au commissariat d'Élan-court le soir-même. ■

Plaisir Un père face au juge pour avoir giflé sa fille chez son ex-femme

Ce quinquagénaire, ivre, avait pénétré au domicile de son ex-compagne pour découvrir l'identité de l'homme avec qui vivent désormais son ex-femme et ses filles.



A la barre, le quinquagénaire d'origine anglaise, minimise dans un premier temps les faits. « Mon doigt est entré en contact avec sa joue mais je ne l'ai pas giflée », explique-t-il avant de se raviser.

Mardi 12 février, un homme de 51 ans comparait devant le tribunal de Versailles. Le 25 janvier dernier, le quinquagénaire, ivre, est entré violemment au domicile plaisirois de son ex-compagne, afin d'y découvrir l'identité de l'homme avec qui elle vit avec ses filles.

« Vous sonnez à plusieurs reprises, rappelle la juge. Votre fille vous entend et réveille sa mère. Elle vous ouvre et vous la poussez pour pouvoir entrer et monter à l'étage. Votre fille s'interpose entre vous deux et vous lui donnez une giflée. » C'est un des voisins qui prévient la police. Lors de son interpellation, le prévenu

présente un taux d'alcool de 0,88 mg/L d'air expiré.

« Enfuie de son appartement »

A la barre, le quinquagénaire d'origine anglaise, minimise dans un premier temps les faits. « Mon doigt est entré en contact avec sa joue mais je ne l'ai pas giflée », explique-t-il avant de se raviser. S'il boit depuis ses 15 ans, il ajoutera avoir arrêté « depuis l'incident ».

Depuis six mois, il ne voyait plus sa fille aînée, qui se sentait « rabais-sée » quand elle allait chez lui. « C'est

l'alcool qui a poussé sa femme à partir et ce n'était pas suffisant pour qu'il y ait un déclic, plaide l'avocate des parties civiles. Le 5 octobre dernier, sa fille s'est enfuie par la fenêtre de son appartement pour rejoindre sa mère. »

Le couple est séparé depuis le printemps 2017. Le quinquagénaire justifie son attitude du 25 janvier par le fait qu'il voulait savoir « qui résidait dans ma maison avec mes enfants ». Mais lors de la procédure de divorce, la maison a été attribuée à son ex-compagne.

« Il revendique un lien d'appropriation », estime la procureure de la République à propos des enfants du prévenu. Elle tient à saluer « la force et la maturité » de l'adolescente assise sur le banc des parties civiles : « Cela démontre que vous n'aimez pas ce qu'il fait. » Contre le Plaisirois, elle requiert deux ans de mise à l'épreuve, dont un an de prison avec sursis mais également une obligation de se soigner.

La défense a elle plaidé la non-inscription d'une éventuelle condamnation au casier judiciaire, pointant l'environnement professionnel de son client, en CDI depuis 2008. « Le couple s'est rencontré en Angleterre, il l'a suivie et aujourd'hui il est déclassé professionnellement, insiste l'avocate de la défense. Il vit dans un appartement de 25m², s'il reste en France c'est uniquement pour ses enfants. » La décision a été mise en délibéré. ■

Plaisir Une dispute conjugale dégénère

Une dispute entre un jeune couple sur fond de rupture a eu lieu dans la rue Bad Aussée le mardi 12 février.

Les riverains de la rue Bad Aussée ont été réveillés mardi 12 février par des cris. Aux alentours de 5 h ce jour-là, un violent conflit a éclaté dans la rue entre deux ex-conjoints. « La jeune femme, âgée de 18 ans, a appris que son copain la quittait dans la soirée, explique une source proche du dossier. Elle est venue dans la nuit klaxonner devant chez lui. »

Trois gardes à vue

Le jeune homme de 24 ans, descendu dans la rue, a alors commencé à s'en prendre à son véhicule. La jeune femme a répondu en attaquant la voiture de l'homme avec une pierre, et des membres de la famille de ce dernier sont intervenus pour les séparer. C'est alors que le père de la jeune femme est arrivé armé d'un sabre pour la défendre. Réalisant qu'il n'y avait pas de violences, il est rentré chez lui. Les deux ex et le père ont été placés en garde à vue. ■

**Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**

► Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

SQY

Coignièrres Arrêté après avoir tiré sur un camarade pour un « mauvais regard »

Un jeune a tiré sur un autre, plus jeune, au stade du Perray-en-Yvelines samedi 16 février. Il s'est ensuite retranché dans un hôtel à Coignièrres.



Après une surveillance d'une nuit, les policiers de la brigade anticriminalité ont pu arrêter le jeune tireur dans le hall d'entrée de l'hôtel Ibis à Coignièrres.

Trois coups de feu ont retenti, au stade du Perray-en-Yvelines, samedi 16 février en milieu d'après-midi. Selon une source proche du dossier, les coups auraient été tirés « par un jeune de 19 ans, qui a jugé être mal regardé par un autre de 18 ans ».

Il se retranche dans un hôtel

Aux alentours de 16 h, le plus âgé, connu des forces de l'ordre, a donc sorti une arme et tiré trois fois en direction du second, sans toutefois le toucher. Il se serait ensuite avancé vers lui pour l'assommer avec la

crosse de son arme avant de prendre la fuite. A leur arrivée sur place, les policiers ont recueilli trois douilles de 9 mm, selon les informations de 78actu. La victime est conduite à l'hôpital de Rambouillet.

« Dans la soirée, la mère (de l'auteur des coups de feu, Ndlr) s'est présentée au commissariat, relate une source policière, elle a raconté avoir laissé son fils dans un hôtel Ibis de Coignièrres. » Après une surveillance d'une nuit, les policiers de la brigade anticriminalité ont pu arrêter le tireur dans le hall d'entrée de l'hôtel. ■

Les Clayes Un étudiant racketté dans le train

Deux jeunes hommes ont menacé un étudiant de sortir un couteau s'il ne leur donnait pas son téléphone, jeudi 14 février.

Un étudiant monté dans une rame du transilien N à Plaisir-Grignon a été victime de menaces, jeudi 14 février. « Dans le train, deux jeunes hommes âgés de 17 ans l'ont accosté, lui posant des questions ouvertes sur son téléphone, explique une source proche de l'enquête. Au bout d'un moment, ils l'ont menacé de sortir un couteau s'il ne donnait pas l'iPhone. »

L'un d'eux interpellé immédiatement

La victime, âgée de 20 ans, a alors cédé l'appareil, mais a décidé de descendre derrière les deux voleurs en gare de Villepreux/Les Clayes pour donner l'alerte. L'un des deux malfaiteurs a été interpellé immédiatement et le second est venu de lui-même au commissariat quelques heures plus tard. Ils ont été placés en garde à vue puis déférés. Ils seront présentés devant le juge pour enfants. ■

Plaisir Deux mineurs accusés de 23 cambriolages de garages

Deux mineurs ont été présentés devant le juge début février. Ils sont accusés d'avoir cambriolé des garages en 2018. Ils nient la moitié des faits qui leurs sont imputés.

L'aboutissement d'une longue enquête. Le 6 février, les policiers de Plaisir ont procédé à l'interpellation de deux jeunes hommes mineurs, connus des services de la police et dont les empreintes avaient été retrouvées dans des garages cambriolés en 2018 dans plusieurs rues de Plaisir.

Trahis par leur ADN

« Les cambriolages se sont déroulés par petites séries en 2018, explique une source policière. On a retrouvé des empreintes digitales et on a pu mettre en cause les deux mineurs. » En tout, les deux jeunes seraient impliqués dans 23 cambriolages.

Ils se seraient ainsi introduits dans de nombreux garages de mars à août 2018, dérobant une moto et un scooter, et tentant à chaque fois de masquer leurs empreintes avec de la poudre d'extincteurs présents sur place. Ces précautions n'ont pas effacé les traces d'ADN.

« Ils ont été interrogés après leur interpellation le 6 février, explique la source proche du dossier. Ils ont reconnu les faits pour lesquels ils étaient directement impliqués par leur ADN mais nient les autres et prétendent ne pas savoir comment leur ADN s'est retrouvé sur les lieux. » Les deux jeunes ont été déférés et présentés à un juge pour mineurs. ■

Maurepas

Il se masturbe durant un cours de code

La police a été avertie, vendredi 15 février aux alentours de 19 h, de la présence d'un homme de 24 ans se masturbant durant un cours de code de la route, dans son auto école avenue de Langres. Il apparaît que le jeune homme, un

majeur protégé placé sous tutelle et encore inconnu des services de police, s'est masturbé devant une autre élève du cours, une jeune fille de 19 ans. Il a été interpellé dans le calme et emmené au commissariat pour y être placé en garde à vue. ■



une belle vie immobilière

2 RÉSIDENCES D'EXCEPTION POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

NOUVELLE RÉSIDENCE

à 1 km* de la gare de Saint-Quentin-en-Yvelines



« Villa des Sources » à Guyancourt

TVA 5,5 %

SUCCÈS COMMERCIAL

Travaux en cours



« Start » à Trappes

nexity.fr
0 810 531 531

RETROUVEZ TOUTES NOS ADRESSES DANS LES YVELINES ET EN ÎLE-DE-FRANCE

*Source : Googlemaps ** Sous conditions d'éligibilité, se renseigner sur l'espace de vente. - Nexity Féréal RCS Paris 334 850 690 - Document et illustrations non contractuels à caractère d'ambiance - Illustrateurs : Janus Hadt (Trappes) / Anawa (Guyancourt) - Février 2019 - Ibiza

Service 0,06 € / min. + prix appel

ALEXIS CIMOLINO

Sports de combat

Boxe : privé de titre européen, Marvin Petit dénonce « un gros vol »

L'Élancourtois a été battu aux points samedi 16 février en Belgique par Francesco Patera. Un combat au cours duquel les décisions des juges ont soulevé de vives contestations.

Il ne décrochera pas la première ceinture de champion d'Europe de sa carrière. Marvin Petit s'est incliné aux points face au Belge Francesco Patera lors de son combat pour le titre European boxing union (EBU), dans la catégorie des poids légers, le 16 février à Herstal (Belgique).

« C'est un gros vol, pestait le boxeur de la team Farrugia, encore très déçu et en colère deux jours après l'événement. C'est moi qui ai fait le combat tout le long. J'ai toujours été sur lui. Même la télé belge, avant que la décision ne soit annoncée, disait "Voici le nouveau champion d'Europe Marvin Petit". »

Et l'Élancourtois de 27 ans de poursuivre : « J'ai eu des messages de tous les côtés, même des Belges qui étaient avec Patera, et qui m'ont dit "Non, ce n'est pas possible, c'est vous qui avez gagné". Il y a un juge EBU qui a donné cinq points d'avance [à Patera], alors qu'il n'y a jamais ça de la vie. Les touches les plus nettes, c'est moi qui les ai faites. Tous les coups qu'il me mettait, ça passait au-dessous, j'esquivais. Je prenais cinq-six touches maximum dans un round. »

« On avait l'arbitrage contre nous, abonde l'entraîneur Tanguy Far-



Marvin Petit, ici à gauche, lors de la pesée, a été battu aux points par le Belge Francesco Patera, samedi 16 février.

rugia. Si on ne gagnait pas plus nettement, on perdait. » Il reconnaît néanmoins que la « perte de poids au dernier moment » de son boxeur lui a fait défaut. « Il a manqué de jus, juge-t-il. Après, il y a eu plein de problèmes dans sa famille. Ça fait qu'il n'a pas trouvé la tête, il y a eu beaucoup de coupures à ses entraîne-

ments, un tas de mauvaises choses qui ont fait qu'il n'était qu'à 50 % de ce qu'il devait être. »

Le boxeur belge estimait de son côté, dans des propos rapportés sur le site Netboxe, qu'il n'avait « jamais douté ». « J'ai contrôlé tout ce qu'il faisait et j'ai gagné, a déclaré celui qui conserve donc sa ceinture. C'était un match tactique que j'ai maîtrisé. »

Amer, Marvin Petit estime que la décision des juges « salit notre sport, la boxe, un noble art » : « Il a l'EBU avec lui, on ne pouvait pas gagner, ça n'est pas possible ». Il espère néanmoins une revanche, en France cette fois-ci, face à Patera, même si pour le moment, « ils [les instances] ne veulent pas ». « Si on avait les moyens, on aurait fait le combat en France, indique de son côté Tanguy Farrugia. Mais il nous manque des partenaires. On n'a aucun sponsor. »

Si jamais cela devait néanmoins se concrétiser, Marvin Petit prévient déjà : « J'ai eu beaucoup de soucis familiaux, et malgré ça, j'ai "gagné" ce combat. Alors, si j'avais été prêt à 200 %, honnêtement, il n'aurait pas duré. » ■

Alexandra de Hutten battue en finale des championnats de France

Un autre membre de la team Farrugia était sur les rings ce week-end. Alexandra de Hutten, disputait la finale des championnats de France amateurs dans la catégorie des 75 kg, samedi 16 février à Vigneux-sur Seine (Essonne). Malheureusement, la Saint-quentinoise de 32 ans a été battue aux points par Davina Michel, du club de Garges (Val d'Oise).

« Elle s'est blessée à la main et n'a boxé qu'avec une main, soupire l'entraîneur Tanguy Farrugia, responsable de la team Farrugia. On ne vas pas chercher d'excuses, mais en plus, au moment de monter sur le ring, le speaker annonce tous les problèmes de santé d'Alexandra, donc elle s'est rappelée de son accident juste avant de monter (elle avait été victime d'un grave accident de moto en 2010, Ndlr), ce qui fait qu'elle a eu un coup de blues, et que lors du premier round, elle n'était pas dedans. » Pas de troisième titre national pour la boxeuse, sacrée championne de France en 2007 et 2008.

Football

Trappes s'impose en patron

Les Trappistes ont surclassé Franconville (3-0) à domicile dimanche 17 février et sont en tête de leur poule dans ce championnat de R3.

Les joueurs de Trappes se sont largement imposés face à Franconville (3-0), le 17 février, préservant également leur invincibilité après 14 journées dans ce championnat de R3. « A partir du moment où on continue sur ça, que l'on reste solide et que l'on ne prend pas de buts, c'est de bon augure pour la suite », s'est réjoui l'entraîneur Hicham Zerhdy après la rencontre.

Mais cette fois-ci, les Trappistes ont en plus offert une prestation offensive aboutie, récompensée par Kaou Diallo sur penalty en première période, ainsi que Michael Bouraima et Oumar Ndao d'un joli ciseau en seconde, face à un adversaire dernier au classement.

Un classement dominé par ... Trappes, déjà depuis la semaine dernière et le forfait général du Pecq. A huit matchs de la fin, les Trappistes peuvent-ils se prendre à rêver d'une montée en R2 ? « On continue à prendre les matchs les uns après les autres, et quand il va falloir se battre dans les cinq derniers matchs, on donnera tout ce que l'on a dans le cœur pour essayer d'obtenir une belle récompense en fin de saison », confie Hicham Zerhdy. ■

CYCLISME

Le Saint-quentinois Quentin Lafargue sélectionné pour les Mondiaux sur piste

Le sprinteur de 28 ans, qui a signé au VCESQY en novembre, fait partie des 19 pistards sélectionnés en équipe de France pour les championnats du monde de Pruszkow, en Pologne.

Les championnats du monde 2019 de cyclisme sur piste se dérouleront du 27 février au 3 mars à Pruszkow (Pologne). La sélection française a été présentée le 13 février dernier. Elle rassemble 19 coureurs, parmi lesquels Quentin Lafargue, qui a signé au Vélo Club Élancourt Saint-Quentin-en-Yvelines (VCESQY) en novembre dernier.

« Je suis très motivé, déclare le sprinteur résidant à Élancourt. On a de belles choses à faire, que ce soit en équipe ou sur le plan individuel. On a bien travaillé sur cette dernière phase de préparation, on a eu un super beau début d'année. [...] J'ai hâte de voir ce que l'on sera capable de faire. »

Le cycliste de 28 ans est un habitué des rassemblements avec la sélection tricolore. « Ça fait quelques années maintenant, mais c'est vrai qu'un cham-

pionnat du monde, c'est toujours un moment particulier dans une saison, affirme-t-il. Porter les couleurs de son pays, essayer d'aller faire retentir La Marseillaise sur les podiums, ça fait partie de nos objectifs. Je suis très fier de faire partie de cette équipe encore une fois et j'espère contribuer au bon bilan à venir. »

En Pologne, Quentin Lafargue compte bien enrichir un palmarès déjà très conséquent, puisqu'il a notamment remporté une médaille d'argent et quatre médailles de bronze aux championnats du monde, et deux médailles d'or aux championnats d'Europe, sans

SQY candidate pour les championnats du monde 2022

Après 2015, le vélodrome national de SQY accueillera-t-il de nouveau les championnats du monde de cyclisme sur piste en 2022 ? C'est en tout cas le souhait affiché par Michel Callot, président de la Fédération française de cyclisme (FFC) à l'occasion de la conférence de presse de présentation de la sélection française pour les mondiaux 2019.

« La FFC a déposé un important programme de candidatures pour les championnats du monde, qui intègre un championnat du monde piste ici à SQY en 2022, a-t-il indiqué. Nous avons jusqu'au mois de septembre de cette année pour boucler le dossier sur le plan du financement. L'Union cycliste internationale (UCI) attribuera les championnats du monde 2022 lors de son comité directeur de fin septembre 2019. » Il a ajouté que la fédération « travaille activement » et « avance bien » sur ce dossier.



Quentin Lafargue (à gauche) aux côtés des autres sprinteurs de l'équipe de France sélectionnés pour les prochains championnats du monde de cyclisme sur piste.

compter toutes les breloques obtenues dans les catégories de jeunes.

« J'ai un gros objectif en vitesse par équipe, où l'idée sera d'apporter ma patte à cette équipe pour que le chrono final soit le plus rapide possible, confie-t-il. Sur le plan individuel, il y aura l'épreuve du kilomètre où j'aurai à cœur d'aller chercher le meilleur résultat possible. »

A ses côtés, on retrouve, en sprint, Michaël D'Almeida, Rayan Helal, Sébastien Vigier et Grégory Baugé chez les hommes, ainsi que Mathilde Gros et Sandie Clair chez les femmes. Dans les épreuves d'endurance, la sélection est composée de Laurie Berthon, Marion Borras, Clara Copponi, Coralie

Demay, Pascale Jeuland et Marie Le Net chez les femmes, ainsi que Clément Davy, Florian Maître, Benjamin Thomas, Adrien Garel, Bryan Coquard et Aurélien Costeplane chez les hommes.

L'endurance sera d'ailleurs le principal objectif des Bleus durant ces mondiaux. « On a un objectif principal, les JO de Tokyo en 2020, et un championnat du monde [rapporte] un maximum de points, rappelle le Directeur technique national (DTN) de la fédération, Christophe Manin. On est dans les temps pour être qualifiés dans les disciplines de sprint et en retard en endurance. Donc, a besoin de marquer des points dans les poursuites par équipe. » ■

Situé au Pecq, **VISIO**, le centre de pilotage 360°
des services d'eau et d'assainissement, c'est :

**+ DE PERFORMANCE + DE RÉACTIVITÉ + DE SÉCURITÉ
+ DE SERVICE + DE DONNÉES PARTAGÉES**

au service des collectivités et des usagers



Voisins Un orchestre local en concert salle de la Tour

Le Full bazar small band, orchestre amateur vicinois, se produit en concert ce samedi 23 février à 20 h 30 salle de la Tour. Il est constitué d'« une vingtaine de musiciens » qui interprètent un répertoire varié comprenant « un peu de ska, une pointe de rock, une once de funk, juste un doigt de latino, bref un beau bazar musical et festif bien ficelé... », résume le Full bazar small band sur son site internet. Le tarif des places s'élève à 5 euros, l'entrée est gratuite pour les moins de 12 ans. Plus d'informations sont disponibles au 01 30 44 29 28 et à l'adresse fullbazar@gmail.com. ■

Plaisir Hercule parodié à l'espace Coluche

Une version burlesque du célèbre demi-dieu de la mythologie grecque sera jouée sur les planches du théâtre plaisirois lundi 25 février.

Le Théâtre espace Coluche (TEC) de Plaisir accueille le 25 février à 15 h 30 une comédie jeune public (à partir de 6 ans) d'une heure intitulée *Les 12 travaux d'Hercule (ou presque)*. Mise en scène par Sarah Gabrielle, elle présente le célèbre héros de la mythologie grecque, Hercule, dans une version parodiée et « totalement déjantée », d'après le TEC.

Hercule « eut le malheur de faire une terrible bêtise, expose le synopsis de la pièce. Pour être pardonné, les dieux lui ordonnèrent de réaliser une série de travaux tous plus difficiles les uns que les autres. » Trois de ces travaux sont mis en scène. « *Fidélité et fou rire garantis* », promet le TEC. Le prix d'entrée s'élève à 10 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

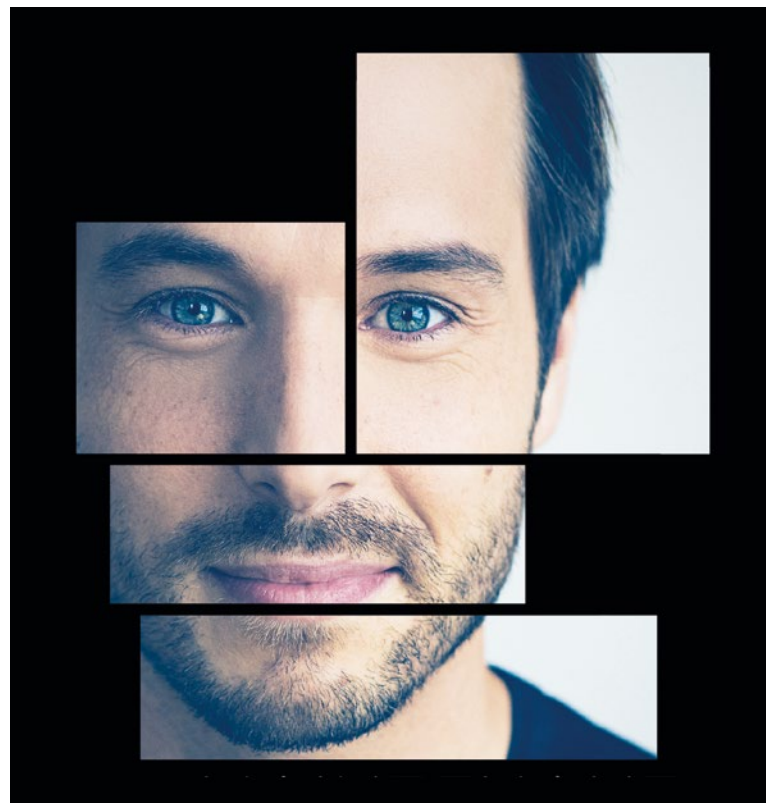
Trappes Exposition de l'artiste Victoire Costes à la Merise

L'exposition d'œuvres de Victoire Costes, qui se tient jusqu'en mai, présente le tissage in situ.

Une exposition sur le tissage in situ, à l'initiative de l'artiste Victoire Costes, se tient jusqu'en mai à la Merise. Elle met en avant cette technique très particulière, tisser in situ, qui consiste à « d'abord explorer son environnement proche pour trouver un lieu

Trappes Avec Luc Langevin, la magie du futur s'invite à la Merise

Le grand illusionniste canadien fait étape à la Merise ce vendredi 22 février, dans le cadre de son spectacle *Maintenant, demain*. Un show qui associe la technologie et la science à la magie.



L'illusionniste Luc Langevin viendra impressionner les spectateurs de La Merise ce vendredi 22 février.

Avec ses tours de magie, il risque de vous en faire voir de toutes les couleurs. Le grand illusionniste Luc Langevin se produit ce 22 février à 20 h la Merise de Trappes, dans le cadre de son spectacle *Maintenant, demain*. Un titre assez évocateur de celui qui est considéré comme « LA référence du renouveau du spectacle de magie », d'après La Merise.

Le Québécois de 36 ans allie « la science, la magie, les numéros poétiques et les grandes illusions, ajoute la salle de spectacle sur son site internet. *Adieu paillettes, lapins, chapeaux et assistantes sciées en deux.* »

Plaisir Exposition de peintures abstraites à l'espace Coluche

Une exposition intitulée *Mari-mo* se tient jusqu'au 16 mars au Théâtre espace Coluche (TEC). Ouverte depuis le 19 janvier, elle porte le nom de l'artiste, exposant « des toiles abstraites et cependant chargées de sens dans une peinture inventive », indique le TEC

« Pour bien des gens, la magie et la science sont deux entités complètement opposées, affirmait-il au cours d'un de ses spectacles, lui qui a suivi des études scientifiques à l'université Laval de Québec. Pourtant, les illusionnistes et les scientifiques veulent exactement la même chose : comprendre les secrets. »

Au cours de ses démonstrations, Luc Langevin propose transportation, mentalisme ou encore numéros de prestidigitation, le tout en interagissant régulièrement avec le public. Les spectateurs de la Merise pourront en faire l'expérience. Le prix des places va de 12 à 27 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

sur son site internet. Mélant des techniques diverses, les œuvres « affirme[ent] la beauté du geste dans sa liberté absolue de l'acte créateur sous-tendu d'un élan poétique », ajoute le TEC. L'entrée est libre, plus de renseignements au 01 30 07 55 50. ■

adéquat, puis concentrer son regard sur ce lieu pour y trouver des accroches à portée de main », peut-on lire sur le Trappes mag, qui cite l'exemple concret d'une forêt, « où le fil s'insère au milieu des arbres, apporte un élément d'origine humaine dans un environne-

ment nature et vivant, et compose un nouveau paysage ». L'entrée est libre sur inscription. Plus de renseignements au 01 30 69 18 69. A noter que l'artiste réalise également des ateliers avec des enfants de l'école maternelle Anne Franck jusqu'en juin. ■

Guyancourt Dernières semaines pour s'inscrire à ArTalents

Les personnes intéressées ont jusqu'au 10 mars pour envoyer leur bulletin d'inscription au concours. Soumises à un jury, certaines œuvres seront récompensées par des prix et exposées.

Les artistes souhaitant participer à la 4^e édition d'ArTalents ont jusqu'au 10 mars pour envoyer leur candidature. Le concours est gratuit et ouvert à tous. Les candidats peuvent présenter une à trois œuvres dans les catégories suivantes : peinture, estampe, photographie, sculpture, dessin, techniques mixtes et techniques numériques. « Les œuvres doivent obligatoirement être étiquetées, mentionnant le titre de l'œuvre et le nom du participant », peut-on lire sur le règlement du concours.

Deux modes de sélection des œuvres sont possibles : par dépôt physique le 30 mars de 9 h à 12 h à la maison de quartier Monod, ou sur dossier en envoyant via un support numérique (USB ou transfert

de fichiers) la photographie de l'œuvre accompagnée de son titre et des nom et prénom du candidat. Dans ce dernier cas, le dépôt s'effectuera sur rendez-vous du 1^{er} au 5 avril.

Remise des prix
le 12 avril

Les œuvres sélectionnées seront exposées du 17 avril au 19 mai à la salle d'exposition, place Bérégoz. Lors du vernissage le 12 avril, quatre prix seront remis : prix de la Ville, du jury, de la découverte et prix du public. Bulletin d'inscription à télécharger sur ville-guyancourt.fr et dossiers à envoyer à action.culturelle@ville-guyancourt.fr. ■

Guyancourt Ange, un cinquantenaire à la Batterie

Ange, mythique groupe de rock progressif français, fait étape ce vendredi 22 février à Guyancourt dans le cadre de sa tournée liée à son demi-siècle d'existence.



Le mythique groupe de rock français Ange, formé en 1969, sera à la Batterie ce vendredi 22 février.

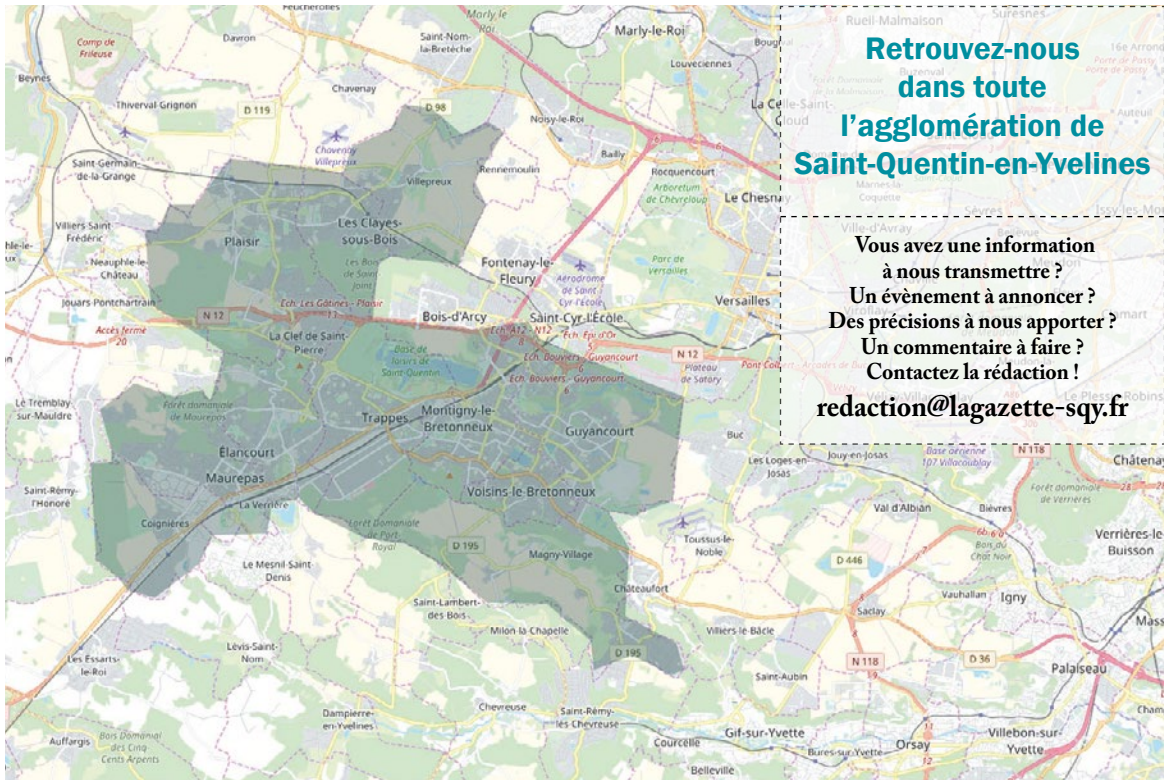
C'est l'un des plus anciens groupes de rock français en activité qui se produit à la Batterie ce 22 février, à 20 h 30. Ange, actuellement en tournée pour ses 50 ans d'existence.

Mathieu des Longchamps
aussi au programme

Autour de l'indéboulonnable Christian Décamps, 72 ans, le groupe aux six disques d'or et plus de trois millions d'albums vendus, présentera son dernier opus, *Heureux*, sorti en mars 2018. On y retrouve notamment le titre *L'autre est plus précieux que le temps*, assez évocateur de la longévité d'un groupe qui « séduit, provoque, étonne un public fidèle, toutes géné-

rations confondues, par sa générosité et son lyrisme atypique », juge la Batterie.

Au cours de cette soirée, les spectateurs découvriront aussi Mathieu des Longchamps. Lui en est au début de sa carrière musicale, mais affiche une belle expérience de globe-trotteur puisqu'il est né au Canada, a grandi au Panama avant de partir à Paris, et a beaucoup sillonné le monde. Une découverte de la planète qu'il tente de transmettre à travers ses chansons, au style pop-folk. Après un premier EP en avril 2018, il sortira également un album « *avant l'été ou à la rentrée* », a-t-il confié à *Toutes les nouvelles* le 13 février. Les tarifs vont de 6 à 28,40 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■



Retrouvez-nous dans toute l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !
redaction@lagazette-sqy.fr

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71 - www.lagazette-sqy.fr

■ **Directeur de la publication, éditeur** : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Rédacteur en Chef** : Damien Guimier - damien.guimier@lagazette-sqy.fr ■ **Actualités, sport, culture** : Alexis Cimolino - alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr ■ **Actualités, faits divers** : Marie Lombard - marie.lombard@lagazette-sqy.fr ■ **Publicité** : Lahbib Eddaouidi - pub@lagazette-sqy.fr et Sylvia Dumont - sylvia.dumont@lagazette-yvelines.fr - Tél. 06 66 84 61 51 ■ **Conception graphique** : Mélanie Carvalho - melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr ■ **Imprimeur** : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve.

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 02-2019 - Edité par La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

7			2					9
	4			7	8	3	2	5
8	3	2		6	5	1		
			3					1 7
5	7	4	8	9	1			
3	2		6					8
2			5	9				
1			7			6	5	
4	5			1	6			3

SUDOKU : niveau difficile

9					2	5	1	
		7		4				
2		3		5				9
6	2		4	9		1	3	
	5	1		6		9		4
			7			4		
4								7
	7	9	5		4			

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 36 du 12 février 2019 :

1	6	7	8	9	3	2	5	4
9	2	4	6	5	1	3	7	8
8	5	3	4	2	7	1	6	9
4	9	1	2	6	8	5	3	7
3	7	5	1	4	9	8	2	6
6	8	2	7	3	5	9	4	1
5	4	6	9	8	2	7	1	3
2	1	9	3	7	4	6	8	5
7	3	8	5	1	6	4	9	2

4	8	1	6	3	9	5	7	2
5	7	6	8	4	2	9	3	1
3	9	2	1	5	7	8	4	6
6	3	8	2	9	4	1	5	7
1	5	4	7	6	3	2	9	8
7	2	9	5	8	1	4	6	3
9	1	3	4	2	6	7	8	5
8	4	7	3	1	5	6	2	9
2	6	5	9	7	8	3	1	4

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

offrez une meilleure visibilité à votre marque

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux

- ▶ DÉCOUVREZ NOS PAGES
- ACTUALITÉS**
- FAITS DIVERS**
- CULTURE**
- SPORT**





Les assistants familiaux
permettent d'aider un enfant
en difficulté.

Le Conseil départemental
des Yvelines recrute.

Web. yvelines.fr/recrutement/
Mail. agrementassfam@yvelines.fr
Tél. 01 39 07 74 61



Yvelines
Le Département

yvelines.fr

